

AVIS PUBLIC

AVIS est donné que les règlements RCA08-08-0001-94 et RCA08-08-0001-96, modifiant le règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, adoptés le 6 décembre 2016, sont en vigueur depuis le 12 janvier 2017, date de délivrance du certificat de conformité au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

Avis est aussi donné que ces règlements sont déposés au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, 18 janvier 2017

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that by-laws RCA08-08-0001-94 and RCA08-08-0001-96, modifying by-law number RCA08-08-0001 on zoning, adopted on December 6, 2016, are in force since January 12, 2017, date of issuance of the certificate of conformity to the Ville de Montréal Planning plan.

These planning by-laws are filed at the Citizen's Office located at 777 Marcel-Laurin Boulevard, Saint-Laurent, at the disposal and for information of any interested person

Montréal, January 18, 2017

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council